REPERTOIRE DES DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE

SEANCE DU 20 FEVRIER 2024

N° Délibération	Objet	Vote
2024-015	ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE COMMERCES EN ENTREE DE VILLE	Adoptée à l'unanimité

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2024

Etaient présents :

Mrs Philippe BOUTEILLER, Julien BRUNET, Jérôme PAOLI, Philippe BERNARD, Jaouad ABOUD,

Mmes Agnès BURLE, Thérèse BAUDOUIN, Sylvie ALAZARD, Nathalie SORDI

Etaient représentés :

Anne-Marie ISAIA donne pouvoir à Agnès BURLE

Céline BOYER donne pouvoir à Philippe BERNARD

Jessica GOUJON donne pouvoir à Philippe BOUTEILLER

Jaouad ABOUD est désigné secrétaire de séance.

- **Délibération 2024-015 ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE COMMERCES EN ENTREE DE VILLE**

Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles R2121-5, R2123-1, R2182-1 à R2182-3,
Vu la consultation qui s'est déroulée du 30/11/2023 au 156/01/2024,
Vu la Commission d'Appel d'Offres réunie le 31 janvier 2024 à 17h,

Considérant que le marché est composé de 12 lots,
Considérant que les lots n°01, n°07, n°08 et n°12 ont fait l'objet d'une négociation du 02 février 2024 au 12 février 2024,
Considérant, après analyse des offres, la proposition d'attribution ci-dessous :

Lots	Entreprises	Montant marché € HT	Montant marché € TTC
LOT 1 DEMOLITIONS	CHABRAN	93 472.50	112 167.00
LOT 2 GROS ŒUVRE	VIAL	254 687.00	254 687.00
LOT 3 ETANCHEITE	GW ETANCHEITE	23 427	28 112.40
LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES	MENUISERIE SARIAN	49 554	59 464.80
LOT 5 FACADES	ZEYNI FACADES	47 647	57 176.40
LOT 6 MENUISERIES INTERIEURES	BACCOU	7 515.15	9 018.18
LOT 7 DOUBLAGES CLOISONS	ISOLBAT84	59 000	70 800
LOT 8 REVETEMENTS DE SOLS	YAMAN MT CERAMICS	45 612	54 734.40
LOT 9 SERRURERIE	FMMB	47 457.22	56 948.66
LOT 10 PEINTURE	BS PEINTURE	13 022.50	15 627.00
LOT 11 ELECTRICITE	ELERGIE CSE SARL	51 636.30	61 963.56
LOT 12 CHAUFFAGE	THERMATEX	54 965.36	65 958.43

Entendu l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité, le Conseil Municipal,

- **RETIENT** le classement des offres tel que proposé dans le rapport d'analyse des offres.
- **ATTRIBUE** les lots aux entreprises et aux montants décrits ci-dessus.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La séance est levée à 21h00.

Le secrétaire de séance

Jaouad ABOUD

Le Maire

Philippe BOUTEILLER